



**Pour un accueil du public digne de ce nom,
signez notre pétition !**

Depuis plusieurs mois, le siège de la DREAL Hauts-de-France ne dispose plus d'accueil physique et téléphonique pour accueillir, conseiller et orienter les usagers souhaitant faire valoir leurs droits. Le départ à la retraite d'un des agents qui l'assurait n'a pu être remplacé. D'autre part, la société privée qui mettait à disposition un salarié pour assurer cette mission ne dispense plus cette prestation, le marché n'ayant pas été reconduit.

Désormais, il revient aux usagers de contacter directement les services concernés, au moyen d'une affiche placardée à l'extérieur du siège et d'un serveur vocal. Dans le cas des dépôts de dossier, les usagers n'ont même pas de boîte aux lettres à disposition ! D'autre part, les agents présents sur le parvis ont pour consigne de ne pas autoriser l'accès au bâtiment aux personnes extérieures à la DREAL.

Dans les faits, ces mesures se révèlent inefficaces et, surtout, délétères pour le fonctionnement et l'image que la DREAL renvoie à l'extérieur. Des collègues ont, ainsi, dû renvoyer chez eux deux salariés venus, sur leur temps de congés posés exprès, dénoncer des pratiques potentiellement illégales de leur employeur ; d'autres collègues ont même dû laisser entrer, un matin d'hiver, une usagère et son enfant en bas âge postés devant le siège de la DREAL, dans l'attente de pouvoir rencontrer le service sollicité.

Cette situation n'est, pour nous, pas acceptable. Il ne revient pas à nos collègues, et encore moins aux usagers, de « compenser » le manque de moyens humains et financiers provoqués par les politiques d'austérité mises en œuvre par le gouvernement et nos ministères. Face à cette rupture d'accès au Service Public et aux situations délétères induites, il est temps que nos décideurs agissent dans le bon sens !

Par exemple, des pistes pourraient très bien être activées :

- interpellier la préfecture de région sur la non-reconduction du marché public d'accueil ;
- lui exprimer le besoin de moyens supplémentaires concernant des situations professionnelles devenues critiques ;
- profiter de la future mutualisation du siège pour mettre sur la table la nécessité d'un accueil public.

Vous êtes agent de la DREAL, d'un service partenaire, ou usager-citoyen de notre service public ? Vous souhaitez le retour d'un accueil physique et téléphonique humain au siège de la DREAL Hauts-de-France ?

Signez et faites signer notre pétition intersyndicale en ligne !

Lien : <https://www.change.org/p/pour-un-accueil-du-public-digne-de-ce-nom-en-dreal-hauts-de-france>